MS-L BRX 7

RÉPUBLIQUE ET CANTON DE GENÈVE

Arrêté du 2 juillet 1985
approuvant l'inscription à l'inventaire
du bâtiment no 20
parcelle no 12993
sis sur la commune de Bernex

LE DÉPARTEMENT DES TRAVAUX PUBLICS

Vu la proposition d'inscription à l'inventaire, à titre historique et typologique, du bâtiment no 20, sis sur la parcelle no 12993, feuille no 14, du cadastre de la commune de Bernex, inscrits au registre foncier au nom de la communauté de co-propriétaires formée par M. Laurent RASTELLO et M. Alain RASTELLO ;

attendu que ces bâtiments forment, avec les constructions occupant les parcelles voisines - également inscrites à l'inventaire -, un ensemble typique de l'architecture rurale genevoise traditionnelle ;

attendu que les propriétaires ont été invités à communiquer leurs observations éventuelles le 15 juin 1983 ;

vu le préavis de la commune du 23 mai 1985 ;

vu le préavis de la commission des monuments, de la nature et des sites du 3 juin 1985 ;

vu, en droit, la loi sur la protection des monuments, de la nature et des sites du 4 juin 1976, articles 7 à 9 ; le règlement d'exécution de ladite loi, articles 16 à 18,

A R R E T E :

Article 1

Le bâtiment no 20, au sens des considérants, est inscrit à l'inventaire des immeubles dignes d'être protégés.

Article 2

Une ampliation du présent arrêté est notifiée aux propriétaires.

le Conseiller d'Etat chargé du
département des travaux publics:

Christian GROBET

La présente décision peut faire l'objet d'un recours auprès du Conseil d'Etat, conformément au code de procédure administrative, dans les trente jours.

7.392

REPUBLIQUE
ET CANTON DE GENEVE

CADASTRE

Extrait du plan cadastral 14

Reproduction interdite. Les intractions peuvent être poursuivies par voie pénale

Commune de BERNEX

Echelle 1 : 1000

ATTENTION

Ce plan dressé après
REMANIEMENT PARCELLAIRE ou REVISION DU CADASTRE
n'a pas encore été approuvé par le Conseil d'État.
Les indications de ce document ne peuvent servir
de base à une inscription au Registre foncier.

8510B

Feuille

Rue de Bernex

Signal

Chemin du

2992 2993 2995 2996 2997 2998 2999 3000 3001 3002 3003 3006₁ 3007 3008 3009 3010 3011 3012 3019₁ 3020 3022₁ 2634₁ 2635₁ 2636 2638

(447) 442 443 444 445 446 458 479 480 520 580 581 598 2 3 4 5 6 7 8 10 11 12 13 14 15 16 20 21 22 23 24 25 26 354 355 384

53 71 89 180 182 184A 189 192 997 998 1007 1037 1117 1127 1151 1152 1179 1960 989 70